

Résultats par objectif stratégique

Rapport de synthèse des résultats obtenus par le PIP 2018-2019, pour chacun des objectifs stratégiques

OBJECTIF RÉGIONAL (OR) 1 : *Les communautés océaniques bénéficient d'une meilleure résilience face aux changements climatiques*

1. 8 des résultats afférents à l'OR 1 ont été obtenus ou sont en bonne voie de l'être, 2 ont été dépassés, et 1 n'a pas été obtenu.

Principales réalisations

- ii. Le PROE a conduit l'équipe One CORP+ en appui aux délégations du Pacifique lors des CdP 24 et 25, pour aider les petits États insulaires en développement du Pacifique dans leurs négociations. L'organisation par le Secrétariat des pavillons Moana Blue Pacific et Koronivia a fourni une plateforme qui a amplifié la présence du Pacifique dans cette arène mondiale essentielle (Point 11.1.3 de l'ordre du jour) ;
- iii. Tous les pays insulaires du Pacifique ont fait état d'un niveau élevé d'intégration de la résilience face aux changements climatiques dans leurs communications nationales ;
- iv. Les activités de mise en œuvre sur le terrain aux Fidji, aux Îles Salomon et à Vanuatu ont contribué à l'intégration d'approches écosystémiques dans les politiques et les plans d'action nationaux. (Point 11.2.3 de l'ordre du jour) ;
- v. Les objectifs en matière de renforcement des capacités et de formation à la planification et aux mesures d'adaptation pour s'attaquer au problème d'acidification des océans et de hausse du niveau de la mer ont été dépassés (14 ÉTIO au lieu de 4 prévus) ;
- vi. Les programmes locaux de plantation et de réhabilitation des coraux, des mangroves et des algues sont gérés de façon dynamique dans les pays pilotes par le Partenariat du Pacifique sur l'acidification des océans.

Notes relatives aux objectifs non atteints :

- 1 résultat n'a pas été obtenu : « au moins 3 Membres ont été accompagnés » pour obtenir l'accréditation de l'OACI : L'atteinte de cet objectif dépend du degré de préparation des Membres et de la priorité qui lui est accordée par eux ; seul le Samoa a fait appel à cet appui.

OBJECTIF RÉGIONAL 2 : *Les communautés océaniques bénéficient d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résilients*

2. 15 des résultats afférents à l'OR 2 ont été obtenus ou sont en bonne voie de l'être, 4 ont été dépassés, et 5 n'ont pas été obtenus.

Principales réalisations

- i. D'importants progrès ont été obtenus dans la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA) au titre de la CDB et dans l'élaboration d'instruments et de procédures associés à l'APA aux îles Cook, aux Fidji, aux Palaos, en République des Îles Marshall, au Samoa et aux Tonga ;
- ii. Les Palaos et les Tuvalu ont ratifié le Protocole de Nagoya, portant à sept le nombre des pays insulaires du Pacifique parmi les Parties ;
- iii. Les Îles Cook, les Fidji, les Palaos, le Samoa et la République des Îles Marshall ont validé de nouvelles mesures et appliqué la législation nationale pour l'accès et le partage des avantages. Un registre d'experts en APA a été dressé et fait bénéficier la région de son appui technique.
- iv. 16 ateliers de renforcement des capacités ont été organisés, auxquels ont participé un total de 700 représentants et représentantes de la société civile et du gouvernement, dont 60 % de femmes, démontrant ainsi le rôle joué par les femmes dans l'utilisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels.

- v. Un appui technique et financier a été fourni à Nioué, à la Nouvelle-Calédonie, à la Polynésie française, en République des Îles Marshall, aux îles Pitcairn, aux Tonga, aux Tuvalu et à Wallis-et-Futuna pour les opérations prioritaires en matière de gestion des espèces envahissantes par les ÉTIO, à hauteur de près de 12 millions d'USD apportés via le FEM et l'UE FED-11.

Notes relatives aux objectifs non atteints

- Certains objectifs n'ont pas été atteints ; dans tous les cas, cela était dû à des retards pris par la signature des accords de projet par les donateurs (projet BIEM de l'UE, projet sur les espèces envahissantes du FEM-6). Toutes ces activités ont été reprises dans le budget-plan pour 2020-2021.

OBJECTIF RÉGIONAL 3 : *Les communautés océaniques bénéficient d'une gestion améliorée des déchets et de la lutte contre la pollution.*

3. 14 des résultats afférents à l'OR 3 ont été obtenus ou sont en bonne voie de l'être, 3 ont été dépassés, et 4 n'ont pas été obtenus

Principales réalisations

- i. La Table ronde pour un Pacifique plus propre 2018, à laquelle ont participé plus de 200 partenaires du Pacifique, a établi un programme d'action pour la collaboration régionale, lequel a été approuvé par le Conseil exécutif. En 2019, les dirigeants et dirigeantes du Pacifique ont réaffirmé leur engagement pour l'élimination des déchets marins et l'urgence de la mise en œuvre du Plan d'action pour la lutte contre les déchets marins dans le Pacifique établi par la Table ronde.
- ii. 12 ÉTIO ont défini des stratégies nationales de lutte contre les déchets.
- iii. Cinq grandes propositions de projet ont été approuvées, pour une valeur totale de 30-40 millions d'USD: le projet PacWaste Plus de l'UE FED-11 (16,5 millions d'USD) ; le FEM (29 millions d'USD) ; le Projet australien de lutte contre les déchets dans l'Océan pacifique (16 millions d'AUD) ; l'AFD (3 millions d'euros).
- iv. Le projet d'Écologisation des XVI^e Jeux du Pacifique en partenariat avec l'État du Samoa, dans le cadre de la campagne « Magnifique Samoa, gardons-le propre et sans plastique » initiée par le PROE et par le gouvernement, a réduit la pollution par les plastiques et les déchets marins en éliminant les plastiques et polystyrènes à usage unique, tout en contribuant à consolider l'interdiction samoane des plastiques à usage unique. Parmi les résultats, on peut citer : plus d'un million de bouteilles en plastique de 500 mL à usage unique n'ont PAS été mises à disposition, utilisées ou jetées comme déchet ; 3 200 arbres d'essences indigènes ont été plantés au Samoa par les athlètes et les cadres étrangers afin de réduire les émissions de gaz carbonique et de soutenir le Samoa dans sa Campagne de plantation de deux millions d'arbres 2015-2020 ; l'Écologisation des Jeux a été adoptée en tant que modèle pour toutes les futures éditions des Jeux du Pacifique sud.
- v. La gestion des déchets générés par des catastrophes est un nouvel axe prioritaire dans la région. Le Secrétariat a mis en place un partenariat stratégique entre la Phase II du projet J-PRISM de la JICA et le projet PacWaste Plus de l'Union européenne afin d'intégrer et d'élargir l'attention portée aux efforts consentis dans la région pour la gestion des déchets. Le Fonds canadien d'appui aux initiatives locales a apporté son aide à la rédaction d'un manuel de formation dont un test pilote a été mené à Vanuatu.
- vi. Un mécanisme d'appui régional a été mis en place pour les mesures prises par les États insulaires du Pacifique en faveur de la lutte contre les fuites d'hydrocarbures complexes et à grande échelle au moyen de l'accord d'adhésion passé avec Oil Spill Response Limited (OSRL). Cet accord passé entre le PROE, OSRL (un prestataire professionnel de services de lutte contre les fuites d'hydrocarbures) et les ÉTIO, financé par le Programme d'aide néo-zélandaise, permet aux pays d'accéder aux services d'OSRL avant, pendant et après les fuites d'hydrocarbures complexes et à grande échelle.

Notes relatives aux objectifs non atteints :

- 4 objectifs n'ont pas été atteints : 3 en raison du retard pris par la signature de l'accord de projet PacWaste Plus par l'Union européenne, et 1 (aide aux pays pour leur analyse coûts-bénéfices de l'application du principe de pollueur-payeur) parce qu'aucun pays n'a fait appel à l'aide offerte. Toutes ces activités ont été reprises dans le budget-plan pour 2020-2021.

OBJECTIF RÉGIONAL 4 : *Les communautés océaniques et leur environnement bénéficient des engagements pris en faveur des bonnes pratiques de gouvernance environnementale et de leur application*

4. 5 des résultats afférents à l'OR 4 ont été obtenus ou sont en bonne voie de l'être, 5 ont été dépassés, et 1 n'a pas été obtenu.

Principales réalisations

- Les ÉTIO ont bénéficié d'une formation de renforcement des capacités et d'un appui pour l'élaboration et la mise en œuvre des mesures et des cadres juridiques en matière d'étude d'impact environnemental et d'évaluation environnementale stratégique, avec un taux de participation féminine de 45 %.
- Formations aux études d'impact environnemental pour le secteur minier aux Îles Salomon ;
- 12 ÉTIO ont participé à l'atelier de formation et de discussion sur le projet de Directives relatives à l'évaluation environnementale stratégique ;
- La plateforme en ligne du Réseau océanique pour l'évaluation environnementale a été améliorée afin de renforcer le partage des informations et des savoirs ;
- 17 ÉTIO ont participé aux activités de formation et de renforcement des capacités en matière d'étude d'impact environnemental lors des conférences de l'Association internationale pour les études d'impact (IAIA) et de l'Association néo-zélandaise pour les études d'impact ;
- Le Partenariat d'apprentissage du Pacifique pour la durabilité environnementale et sociale a été institué en collaboration entre le PROE, l'UPS, la BAD et la Banque mondiale ;
- Des avis et conseils de grand intérêt ont été donnés par le Bureau du Commissaire régional à la gouvernance de l'océan aux petits États insulaires en développement du Pacifique concernant les éléments afférents aux études d'impact environnemental et à l'évaluation environnementale stratégique du nouvel instrument en faveur de la Biodiversité au-delà de la juridiction nationale ;
- La version finale de la Stratégie nationale de gestion environnementale (SNAGE) des États fédérés de Micronésie, des Îles Salomon, de Nioué et des Tonga a été parachevée ; un appui technique a été fourni, via les activités d'élaboration des SNAGE, pour la mise en œuvre des Accords multilatéraux sur l'environnement intégrés aux politiques et aux procédures de planification nationales ;
- Le Réseau des portails du Pacifique pour l'environnement a été élargi pour inclure la Nouvelle-Calédonie, les Samoa américaines, le Timor-Leste et les Tokélaou ; ce réseau dispose à présent de plus de 8000 jeux de données uniques, et le nombre de visiteurs s'accroît de mois en mois. Le Réseau des portails du Pacifique pour l'environnement est en train d'être incorporé au PROE et chez les Membres pour une généralisation de son utilisation ;
- L'Outil de communication de rapports en ligne amélioré a été lancé pour aider les pays insulaires du Pacifique à satisfaire à leurs obligations en matière de comptes rendus en vertu des Accords multilatéraux sur l'environnement et des autres résolutions régionales et internationales, telles que les Objectifs de développement durable ;
- Un partenariat a été conclu avec la CPS relativement à l'Écosystème des données du Pacifique, dans le but de rattacher le Centre des données du Pacifique au Portail du Pacifique pour l'environnement ;
- Des rapports sur l'état de l'environnement ont été rédigés pour les États fédérés de Micronésie, les Îles Salomon et les Tonga ;

- xiii. La Politique du PROE relative au traitement des données a été définie ; elle détermine les protocoles à suivre pour le partage des données ;
- xiv. Des indicateurs environnementaux de référence ont été définis pour un usage interne au PROE et régional ;
- xv. Les pays insulaires du Pacifique ont bénéficié de formations nationales sur le portail des données ; plus de 230 personnes y ont participé, dont 55 % de femmes.

Notes relatives aux objectifs non atteints :

- En raison d'un manque de financement, aucun des ÉTIO n'a pu bénéficier d'un appui pour l'approbation de ses directives et politiques en matière de gestion des données environnementales spatiales. Cette activité a été reprise dans le budget-plan pour 2020-2021.

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1 : *Le PROE dispose de systèmes d'information et de communications qui fournissent les bonnes données aux bonnes personnes au bon moment et influencent positivement les changements organisationnels, comportementaux et environnementaux*

- 5. 9 des résultats afférents à l'OO 1 ont été obtenus ou sont en bonne voie de l'être, 3 ont été dépassés.

Principales réalisations

- i. La disponibilité et l'accès aux systèmes d'informations se sont accrus de 95 % ; le Système d'archivage électronique (SAE) est aujourd'hui très couramment utilisé par le personnel, y compris le personnel délocalisé ;
- ii. La visibilité et l'utilisation des produits de connaissances du PROE présents sur le site internet, sur la bibliothèque virtuelle et sur les plateformes de réseaux sociaux ont été accrues ;
- iii. La visibilité du Pacifique a été accrue grâce aux centaines de rapports médiatiques élaborés pour la CdP 24 et la CdP 25 à la CCNUCC et pour la CdP 13 à la CDB, diffusés via des entretiens médiatiques et des articles d'actualité par des médias internationaux, et qui ont atteint près d'un million de personnes dans le monde. Les manifestations organisées aux pavillons du Pacifique lors des CdP 24 et 25 ont été diffusées en direct chez les Membres ;
- iv. Une grande visibilité a été donnée à la Réunion inaugurale sur la résilience dans le Pacifique au moyen de plus de 30 articles d'actualité diffusés dans la région des îles du Pacifique à la suite d'un atelier organisé avant cette Réunion pour 12 professionnels et professionnelles des médias basés dans les îles du Pacifique.
- v. Les systèmes informatiques ont été améliorés :
 - Microsoft Office 365, le SAE, le Système de gestion de contenus de Drupal et les Systèmes d'archivage électronique d'Alfresco ont été déployés pour améliorer la gestion, la conservation et la présentation des informations ;
 - 80 % des systèmes d'informations ont été reliés entre eux pour permettre l'interopérabilité sur différentes plateformes informatiques ;
 - Les Services météorologiques nationaux des pays insulaires du Pacifique bénéficient d'une assistance technique accrue.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2 : *Le PROE dispose de processus multidisciplinaires pour l'exécution de programmes, ainsi que pour les stratégies et les politiques régionales.*

- 6. 6 des résultats afférents à l'OO 2 ont été obtenus ou sont en bonne voie de l'être, 1 n'a pas été obtenu.

Principales réalisations

- i. Le budget-plan biennal est à présent structuré autour des Objectifs de plan stratégique intégrés, des objectifs stratégiques des pays insulaires du Pacifique et du Cadre des résultats décennal du PROE.
- ii. Trois groupes d' « interconnexion » interorganisationnelle (la Blue Team, le Groupe de coordination pour le suivi et les rapports, et le Groupe de référence des partenariats et des ressources) étaient opérationnels et ont renforcé l'intégration thématique entre les différents programmes à la fin 2019.
- iii. Le deuxième PIP du PROE a été approuvé par la 29^e CP ; il est actuellement en cours d'exécution.
- iv. Le Cadre de résultats du PROE 2017-2026, axé sur les résultats, a été approuvé par la 29^e CP ; il constitue la fondation des budgets-plans annuels du 2^e PIP du PROE (2020-2021) et des autres PIP ultérieurement prévus dans ce cycle du Plan stratégique.

Notes relatives aux objectifs non atteints :

- Le manuel des opérations n'a pas été rédigé ; il ne pourra en effet l'être qu'après la mise à jour du (SIGP) et l'examen des politiques. Une alternative pourrait être envisagée en ligne dans le SIGP.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3 : *Le PROE bénéficie d'une base de financement fiable et pérenne permettant d'obtenir des résultats dans le domaine environnemental, dans l'intérêt de la région des îles du Pacifique, et gère ses programmes et son fonctionnement de manière à respecter le budget convenu*

7. 13 des résultats afférents à l'OO 3 ont été obtenus ou sont en bonne voie de l'être, 1 n'a pas été obtenu.

Principales réalisations

- i. Le Secrétariat a maintenu un budget équilibré et durable tout au long des deux années qu'a duré le PIP 2018-2019 ; à cette occasion a été comblé pour la première fois le solde négatif des réserves, grâce à l'application d'un ensemble solide de mesures de contrôle interne et à l'entame de négociations avec plusieurs nouveaux donateurs potentiels afin de garantir la durabilité sur le long terme du financement de base.
- ii. Un budget biennal en équilibre a été obtenu pour 2018 et 2019, avec un solde de réserves positif ; et ce, malgré les retards dans l'exécution du projet découlant du retard pris par la signature des accords de projet par les donateurs ;
- iii. De nouveaux projets ont été approuvés pour les une à cinq prochaines années, avec des promesses de dons associées d'un montant total équivalent à 75 millions d'USD.
- iv. Les résultats financiers ont continué à s'améliorer au cours de 2018-2019, avec un solde positif enregistré pour les réserves à la fin de cette période de deux ans (57 763 USD, contre 5 123 USD en 2017).
- v. Parmi les mesures de contrôle résilientes adoptées, il faut citer une gestion efficace des risques, des systèmes d'audit intégrés à la gestion du programme, et des systèmes de suivi-évaluation régulier ; ce sont ces mesures qui ont assuré le succès de la gestion financière.
- vi. Des audits irréprochables (opinions de vérification sans réserve), reçus pour l'ensemble des états financiers du PROE et pour les projets, ont été menés en 2018 et 2019 ;
- vii. Des accords de financement pluriannuels renouvelés et accrus ont été approuvés par les principaux donateurs que sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande ;
- viii. Une unité de coordination des projets a été mise sur pied, et des procédures d'entité régionale accréditée ont été établies ;
- ix. Les deux premiers projets de finance climatique du PROE en tant qu'entité régionale accréditée du Fonds vert pour le climat et du Fonds d'adaptation sont en cours d'exécution et en bonne voie ;
- x. La réaccréditation du PROE pour le Fonds d'adaptation et son reclassement au titre de catégorie de risques B du Fonds vert pour le climat ont été approuvés.

Notes relatives aux objectifs non atteints :

- Le budget n'a pas été complété en raison de retards pris dans la signature des accords de projet par les donateurs.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4 : *Le PROE joue un rôle de premier plan et s'implique dans des partenariats et des projets collaboratifs fructueux*

8. Un des deux principaux indicateurs de résultats de l'OO4 était sur la bonne voie, et l'autre n'a pas été obtenu.

Réalizations majeures

- i. Une source de données unique pour tous les partenaires du PROE et permettant d'y effectuer des recherches a été mise en place
- ii. Le Groupe de référence des partenariats et des ressources a commencé à travailler sur la Stratégie pour l'engagement des partenaires et pour la mobilisation des ressources (PERMS), dont la version finale devrait être obtenue en 2020 (Point 9.2 de l'ordre du jour) :
- iii. Plusieurs nouveaux partenariats ont été conclus, entre autres, avec Swire Shipping, l'Université de Newcastle, l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée, et différents protocoles d'accord nationaux ont été définis pour d'importants projets tels que le PacWaste Plus et le PAC-RES.

Notes relatives aux objectifs non atteints :

- L'évaluation des protocoles d'accord au regard des critères de partenariat n'a pas pu se faire avant que ces critères ne soient approuvés. Le Point 9.2 de l'ordre du jour vise à solliciter l'approbation du Conseil exécutif pour la PERMS, dans laquelle sont définis de tels critères.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5 : *Le PROE peut compter sur un groupe de personnes dotées des dispositions, des connaissances et des compétences qui lui permettront de concrétiser sa vision régionale commune.*

9. 2 des résultats afférents à l'OO5 ont été obtenus ont sont en bonne voie de l'être, 1 a été dépassé, et 1 n'a pas été réalisé.

Principales réalisations

- i. Les processus de recrutement fondés sur le mérite ont été préservés
- ii. Le code de conduite est bien respecté
- iii. L'élaboration de la « Stratégie en matière de ressources humaines » a été lancée

Notes relatives aux objectifs non atteints :

- L'objectif d'une proportion de 80 % des membres du personnel déclarant avoir un excellent moral dans un sondage auprès de ces membres n'a pas été atteint. Seuls 54 % des membres du personnel ont déclaré avoir un excellent moral. Le personnel a fait part de ses préoccupations au sujet des retards pris dans la prise de décision, dans la présentation des rapports et dans le recrutement des personnes devant faire partie de l'équipe de direction, et au sujet de la différence de traitement entre le personnel local (EPAL) et international (EPAI).